

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

19 mai 2014

---

PROJET D'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET LES  
ETATS-UNIS - (N° 1938)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 7 (Rect)

présenté par

M. Roumegas, Mme Abeille, M. Alauzet, Mme Allain, Mme Attard, Mme Auroi, M. Baupin,  
Mme Bonneton, M. Cavard, M. Coronado, M. de Rugy, Mme Duflot, M. François-  
Michel Lambert, M. Mamère, Mme Massonneau, M. Molac, Mme Pompili et Mme Sas

-----

**ARTICLE UNIQUE**

Au début de l'alinéa 27, substituer aux mots :

« Prend acte de l' »

les mots :

« Demande une meilleure ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le constat sur la faible information du Parlement sur le déroulement des négociations est partagé par tous. Il est donc nécessaire d'exiger une meilleure information du Parlement.